

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DECHETS

Date : 07/01/2021

Lieu : Salle du conseil Mairie de  
Vertolaye

Heure début : 18 H00

Heure fin : 20H30

### PRESENTS :

BATISSON Christine  
BOST David  
DROUARD Philippe  
BRAJON Sébastien  
CORNOU Gérard  
CROS Jean-Claude  
DA COSTA BENTO José  
FONTBONNE Anne Marie  
LUCHINO Albert  
MAGAUD Daniel  
MENAGER Marc  
MONNIER Gaëtan  
RAYNAUD Jérôme  
ROMEUF Corinne  
SEVENIER Yves  
VERNET Pierre-Olivier

### EXCUSES :

BEAULATON Michel  
BERTHE André  
CHARTOIRE Mireille  
CHAUVET Louis  
RAGONNET Claudine  
TERME Christine

---

---

### Ordre du jour :

- Définition du rôle et des missions de la Commission
- Présentation succincte du Service Déchets, des différents enjeux, des coûts
- Présentation de l'Etude d'opportunité pour une tarification Incitative
- Choix du scénario à proposer au bureau d'étude pour la phase 3 de l'étude TI

Marc MENAGER, Vice-Président en charge des déchets, introduit la réunion en remerciant les participants pour leur présence.

Un tour de table est réalisé afin que chacun se présente et explique ce qu'il attend de la Commission.

François FOURNIOUX présente :

- Le rôle de la Commission
- Le planning prévisionnel
- Le service déchets
- Présentation de la phase 2 de l'étude AJBD sur la tarification incitative
  
- Pourquoi la TI ?
- Comment mesure la production de déchets de chacun ?
- Qu'est-ce que la TEOM ?
  
- Présentation détaillée des 3 scénarios décrits dans l'étude (document joint)

Monsieur MENAGER explique le choix politique déjà entrevu lors de la remise de la phase 2 de l'étude en novembre dernier.

A l'issue de cette présentation un tour de table est réalisé pour échanger, et avoir l'avis de chacun.

Il ressort de l'ensemble des échanges que l'utilisation de sacs pré-payés semble être une possibilité avantageuse au niveau budgétaire et facile à mettre en œuvre.

Monsieur BOST insiste sur le fait qu'il faut communiquer sur les coûts de gestion des déchets.

Monsieur MONNIER indique que lorsque les bacs jaunes débordent, les déchets recyclables sont déposés dans les bacs OM.

Monsieur DROUARD demande ce que l'on retrouve dans les refus de tri.

Monsieur VERNET indique que si l'on utilise des sacs il faudra être vigilant sur la fraude.

Monsieur MAGAUD demande comment on fait-on pour trouver la personne qui ne trie pas.

Monsieur CORNOU explique que cette démarche est une suite logique à ce qui a été entrepris en 2010 avec les entreprises (Redevance Spéciale).

Monsieur DROUARD pense qu'il faudrait avoir un poids de référence, peser les déchets et rembourser ceux qui sont en dessous.

Monsieur BRAJON demande de s'inspirer sur le système ALTRIUM (le Puy en Velay) avec tri sur ordures brutes et si l'on a des retours d'autres collectivités sur les moyens coercitif pour faire payer.

Monsieur RAYNAUD demande s'il y a un moyen de vendre les sacs (de la collectivité) en supermarché par exemple et dont l'argent serait reversé ensuite à la collectivité.

Un vote à main levée est réalisé pour se prononcer sur le choix du scénario retenu pour l'étude de la phase 3 : **Tous les participants sont favorables à l'étude du scénario 3 « regroupement avec sacs ».**

Un vote à main levée est réalisé pour que chacun donne son avis (sa sensibilité) , d'aujourd'hui, avec les informations en sa possession, sur le passage éventuel d'Ambert Livradois Forez en Tarification Incitative à l'horizon 2025 :

- pour 9
- contre 3
- ne se prononce pas 1

Fin de la réunion à 20h30